

**« La Coalition Africaine sur les Minerais Verts exprime son inquiétude quant au manque de transparence dans le processus de l'élaboration de la feuille de route sur les minerais de la transition énergétique entre la RDC et l'UE ».**

**La Coalition Africaine sur les Minerais Verts (CAMV** en sigle, en anglais, African Coalition on Green Minerals, ACGM), qui a appris le lancement, le 11 décembre 2024 dernier, de la feuille de route entre la République Démocratique du Congo (RDC) et l'Union Européenne (EU), exprime son inquiétude quant au manque de transparence et à la mise à l'écart de la société civile lors de l'élaboration et du lancement de la feuille de route sur les minerais dits de transition.

Pour rappel, le 23 octobre 2023 la RDC et l'UE avaient signé le Protocole d'accord presque dans les mêmes conditions d'opacité. Devant les contestations à la fois des organisations de la société civile européennes et africaines, la délégation de la Commission Européenne à Kinshasa avait promis de faire participer la société civile dans la phase d'élaboration de la feuille de route pour que leurs contributions soient prises en compte. Malgré cette promesse, force est de constater que les deux parties ont signé à Bruxelles, pendant la semaine européenne des minerais critiques, ladite feuille de route.

La démarche entreprise par la RDC et l'UE lors de la signature de ladite feuille de route démontre à n'en point douter la détermination du gouvernement visant à réduire l'espace civique et l'engagement avec la société civile ainsi que les communautés locales touchées par l'exploitation des minerais de transition. Elle soulève en outre des questions sur la fiabilité d'autres processus tels que la Global Gateway pour garantir que les perspectives de la société civile sont sérieusement prises en compte et qu'il ne s'agit pas simplement d'une participation « symbolique ».

**La Coalition Africaine sur les Minerais Verts** fait remarquer que le manque de transparence et de dialogue entre les différentes parties prenantes, dans le secteur extractif, quel que soit le partenariat, risque de pérenniser les pratiques qui caractérisent, depuis plus de deux décennies maintenant, l'exploitation minière en RDC, notamment la corruption, les violations des droits de l'homme et les dommages socio-environnementaux.



***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**N°01/CAMV/2024**

**Lubumbashi, le 14 décembre 2024**

---

Ainsi, elle invite le Gouvernement de la RDC et l'UE à se ressaisir en publiant la feuille de route avec toutes ses annexes tout en se rassurant que la société civile participe à sa mise en œuvre et à son évaluation.

***La Coalition Africaine sur les Minerais Verts***

**COORDONNEES DE CONTACT**

**Adresses Bureau : 29, Avenue Nyangwe, Quartier Golf Lido, Ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga, RDC**

**Téléphones : RDC +243 81 85 77 577: +243 82 230 48 00**

**[www.afrewatch.org](http://www.afrewatch.org) : [info@afrewatch.org](mailto:info@afrewatch.org)**